



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 8 FEVRIER 2024

Présidence M. le Président Guillaume DERIAZ

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le préavis municipal N° 48 / 2024 : « **Modification des statuts de l'ASIGOS** » adopté en séance de Municipalité du 18 décembre 2023;
- où le rapport de la commission technique (amendement J. Thuillard, à la place de « commission des finances ») ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

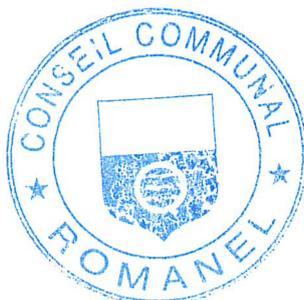
décide

- d'accepter le préavis 48/2024 ;
- d'approuver les modifications statutaires telles que présentées (amendement de la commission technique, à la place de « approuver les statuts de l'ASIGOS tels que proposés »)

Ainsi délibéré en séance du 8 février 2024.

Le Président :

Guillaume DERIAZ



La Secrétaire :

Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 12 février 2024